

# OUGANDA



## Présence du HCR en 2012

<b>Nombre de bureaux</b>	12
<b>Effectifs totaux</b>	202
Internationaux	16
Nationaux	150
JEA	2
VNU	23
Autres	11

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Administrations locales des districts d'Adjumani, d'Arua, de Kiryandongo, de Moyo et de Yumbe; Cabinet du Premier ministre - Adjumani, Arua et Kampala ; *Nsamizi Technical Institute for Social Development*

**ONG :** *Action Africa Help International, Africa Humanitarian Action, African Initiative for Relief and Development, Conseil danois pour les réfugiés, InterAid Uganda, Medical Teams International, Société ougandaise de la Croix-Rouge, Windle Trust Uganda*

**Autres :** *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Administration locale du district de Koboko

**ONG :** Agence adventiste de secours et de développement, *American Refugee Council*, Conseil finlandais pour les réfugiés, Église pentecôtiste d'Ouganda, Fédération luthérienne mondiale, *Hebrew Immigrant Aid Society, Humanitarian Initiative Just Relief, Humedica International, Médecins Sans Frontières, Oxfam International, Real Medicine Foundation, Refugee Law Project, Refugees United, Right to Play, Samaritan's Purse, Save the Children, Vision mondiale (International), Water Missions Uganda, Women Refugee Commission*

**Autres :** CICR, FAO, FNUAP, OIM, OMS, PAM, UNICEF

## | Aperçu |

### Faits marquants

- La zone d'installation de Rwamwanja et deux centres de transit (Nyakabande et Matanda) ont été aménagés dans le sud-ouest du pays pour accueillir les réfugiés congolais arrivant dans cette région. Dans la région du Nil occidental, les zones d'installation ont été rationalisées avec succès et les réfugiés vivent aujourd'hui dans deux sites. Pour répondre à l'afflux de nouveaux arrivants en provenance du Soudan du Sud, qui a débuté en février 2012, un centre de transit et deux centres d'accueil ont été ouverts ; dans le même temps, les terrains supplémentaires nécessaires à la construction des infrastructures associées ont été identifiés.
- Tous les réfugiés congolais et des demandeurs d'asile soudanais et sud-soudanais arrivant dans ce nouvel afflux ont été enregistrés et ont reçu des articles de première nécessité

ainsi que des matériaux pour abris. Ils ont en outre bénéficié de services essentiels, concernant la protection, les services communautaires, la santé, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), l'éducation et les moyens de subsistance.

- Plus de 700 fonctionnaires des services frontaliers et services d'immigration, responsables de districts et journalistes locaux ont bénéficié d'une formation sur le droit international et national des réfugiés.
- Des stratégies de protection et d'éducation des enfants ont été lancées à l'issue d'un processus de consultation approfondie impliquant des organisations partenaires, spécialistes du développement et de l'aide humanitaire, et des réfugiés. Une stratégie de lutte contre la violence sexuelle et sexiste a été soumise pour approbation au ministère chargé du Genre.
- Plus de 2 000 réfugiés sud-soudanais et rwandais ont regagné leur pays de leur plein gré.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes relevant de la compétence du HCR en Ouganda en 2012 étaient : les réfugiés et les demandeurs d'asile congolais ayant fui les conflits en cours au Nord-Kivu et dans la Province-Orientale de la République démocratique du Congo (RDC), qui forment la majorité de la population relevant de la compétence du HCR en Ouganda ; les réfugiés somaliens arrivés au cours des deux dernières décennies, avec une augmentation notable du nombre de nouveaux arrivants depuis 2006 ; les réfugiés et demandeurs d'asile rwandais, dont certains résident dans le pays depuis des décennies et d'autres sont arrivés depuis 2000 ; et les réfugiés sud-soudanais, dont les réfugiés ayant fui le Soudan avant la création du Soudan du Sud en raison du conflit ethnique entre le Nord et le Sud, et les réfugiés arrivés récemment du Soudan du Sud, qui fuient les violences ethniques dans l'État du Jonglei.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	127 000	127 000	50	75
	Somalie	19 000	19 000	44	60
	Rwanda	14 700	14 700	50	66
	Soudan du Sud	11 100	11 100	51	73
	Burundi	10 700	10 700	50	65
	Soudan	7 900	7 900	51	59
	Érythrée	4 600	4 600	44	54
	Éthiopie	1 500	1 500	37	68
	Kenya	1 100	1 100	49	55
	Pays divers	120	120	39	72
Demandeurs d'asile	Somalie	8 100	8 100	44	69
	Rép. dém. du Congo	7 300	7 300	45	79
	Érythrée	4 300	4 300	44	73
	Rwanda	3 200	3 200	45	63
	Burundi	1 800	1 800	44	68
	Soudan	1 500	1 500	24	96
	Éthiopie	1 300	1 300	38	62
	Kenya	280	280	42	50
	Pays divers	100	100	21	70
Réfugiés rapatriés	Pays divers	20	20	39	67
<b>Total</b>		<b>225 620</b>	<b>225 620</b>		

## | Rapport sur les résultats de 2012 |

### Réalisations et impact

#### Processus de protection et documents adéquats

- Tous les réfugiés et demandeurs d'asile ont été enregistrés et ont reçu des papiers dans les meilleurs délais. Le Gouvernement a accepté de délivrer des cartes d'identité individuelles à tous les réfugiés âgés de plus de 16 ans.
- Tous les réfugiés congolais arrivant dans le pays en raison de la dégradation de la situation dans les régions orientales de la RDC ont été enregistrés à leur arrivée et reconnus d'emblée (*prima facie*) par les autorités.
- En 2012, les quelque 3 200 nouveaux arrivants en provenance du Soudan du Sud ont été enregistrés comme demandeurs d'asile et quelque 2 700 ont été reconnus comme réfugiés par le Comité d'éligibilité.
- Des séances de formation sur la définition du réfugié, les lois régissant la protection des réfugiés, et les droits et obligations des réfugiés dans leur pays d'asile, ont été assurées tout au long de l'année. Ces activités de formation se sont adressées

à des fonctionnaires de l'administration centrale et régionale, des membres des services frontaliers et d'immigration, et des journalistes, touchant au total plus de 700 participants.

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le Gouvernement a assuré une protection physique, aussi bien dans les centres de transit que dans les zones d'installation.
- Le HCR et ses partenaires ont identifié les mineurs non accompagnés, les enfants séparés et les victimes de violences sexuelles et sexistes et les ont orientés vers des services aptes à leur offrir une aide médicale, un accompagnement psychologique et un soutien en matière de moyens de subsistance.

#### Besoins de base et services essentiels

- En ce qui concerne la distribution de l'eau, la situation s'est améliorée dans la zone d'installation de Rwamwanja, où le volume d'eau disponible est passé de sept litres par personne et par jour pour quelque 9 700 réfugiés en juin 2012 à environ 16 litres par personne et par jour pour plus de 34 000 réfugiés à la fin de l'année.

- Plus de 17 000 kits d'articles de secours de base ont été distribués dans des centres de transit, tandis que plus de 10 000 kits ont été fournis dans des zones d'installation.
- Le déploiement d'un plus grand nombre de membres des professions médicales et la distribution de fournitures supplémentaires ont renforcés les services de santé et de nutrition dans les trois centres de santé concernés par la situation d'urgence due à l'afflux de réfugiés congolais.
- Dans la zone d'installation de Rwamwanja, le taux de malnutrition aiguë globale est passé d'un peu plus de 6 pour cent en août 2012 à moins de 5 pour cent – c.à.d. au-dessous du seuil d'alerte – en décembre 2012.
- Deux écoles de la zone d'installation de Rwamwanja ont été rénovées, agrandies et dotées d'enseignants supplémentaires ; parallèlement, huit espaces adaptés aux enfants et au développement de la petite enfance ont été aménagés.
- Le taux de réussite à l'examen de fin d'études primaires a augmenté, passant d'environ 80 pour cent à près de 86 pour cent.
- Un centre de formation professionnelle a été ouvert dans la zone d'installation de Nakivale et a assuré des stages pour les réfugiés et les membres de la communauté locale.
- Dans les zones d'installation, la proportion de mères accouchant au centre de santé plutôt qu'à domicile a augmenté, passant d'environ 85 à plus de 90 pour cent.
- La proportion de victimes de viols bénéficiant d'une prophylaxie post-exposition dans un délai de 72 heures est passé d'environ 70 pour cent à plus de 90 pour cent.
- La prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant s'est améliorée, passant d'environ 88 pour cent à près de 91 pour cent.

### Solutions durables

- Le HCR a rapatrié avec succès plus de 1 600 réfugiés sud-soudanais et plus de 370 réfugiés rwandais. Quelque 1 700 réfugiés, en majorité des femmes congolaises en situation de risque, ont fait l'objet d'une demande de réinstallation, et plus 1 400 réfugiés sont partis s'établir dans des pays tiers en 2012.
- À l'occasion de la conférence ministérielle de décembre 2011, le ministre de la Préparation aux catastrophes, des secours et des réfugiés s'est engagé au nom du Gouvernement à trouver un autre statut pour les réfugiés désireux de s'intégrer sur place.

## Évaluation des résultats

En 2012, la priorité du HCR en Ouganda était d'offrir protection et assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile, tout en s'employant à doter le Gouvernement de capacités plus solides pour assurer une protection internationale et des services publics de qualité. L'Organisation s'est attachée à pérenniser les réalisations, au lieu de chercher à obtenir des améliorations considérables du niveau de vie. Des activités comme la sensibilisation des communautés aux principes d'hygiène élémentaires et le rétablissement des comités chargés de l'eau, destiné à inciter les réfugiés à prendre davantage en main les structures de prestation de services, ont contribué à une amélioration générale de l'état de santé de la population.

Malgré l'ampleur de l'afflux en provenance de RDC, le HCR est en règle générale parvenu à offrir une protection et une assistance globales aux réfugiés. Une solide coordination avec les autorités dès le début de la situation d'urgence a assuré une approche harmonisée en matière d'assistance et permis d'éviter le déploiement en parallèle d'efforts identiques. Du fait de la complexité de l'intervention et des nombreuses lacunes dans les services, toutes les organisations impliquées ont apporté une contribution dans leur domaine d'expertise.

## Contraintes

Au fil des ans, les terrains disponibles en Ouganda se sont raréfiés sous l'effet de la croissance démographique naturelle. Tous les programmes doivent veiller à minimiser l'impact des réfugiés sur l'environnement et à garantir leur coexistence pacifique avec les communautés d'accueil.

L'afflux de réfugiés congolais en provenance du Nord-Kivu a commencé en juillet 2011 et s'est considérablement amplifié en 2012. Les projets concernant de possibles retours dans la Province-Orientale ont été suspendus, car la situation était imprévisible. Le HCR et le Gouvernement ont mis en place un plan d'urgence qu'il a été nécessaire de réviser quatre fois en 2012 pour s'adapter à l'évolution rapide de la situation.

La situation dans l'État du Jonglei, au Soudan du Sud, a commencé à se dégrader rapidement en février 2012, incitant de nombreux résidents de cette région à se réfugier en Ouganda. Ceci a mis à rude épreuve les gouvernements locaux des districts, qui ont eu besoin de l'aide du HCR et du Gouvernement central pour répondre à la situation d'urgence.

## Besoins non satisfaits

- Un arriéré de 28 000 demandes d'asile n'a pas été liquidé.
- Il n'a pas été possible d'assurer une représentation juridique aux réfugiés des zones d'installation, ni d'obtenir un renforcement de la présence policière, en particulier au moyen d'agents de police féminins.
- Il n'a pas été possible d'ouvrir des centres d'accueil sécurisés, bénéficiant des services de conseillers socio-psychologiques professionnels, pour les victimes de violences sexuelles et sexistes dans les zones d'installation.
- Quelque 85 pour cent des réfugiés âgés de 14 à 17 n'ont pas eu accès à l'enseignement secondaire ; d'autre part, environ 80 pour cent des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui souhaitaient s'inscrire à des programmes de formation n'ont pu le faire.
- Quelque 75 pour cent des ressources nécessaires pour le Programme post-rapatriement de réhabilitation et de renforcement des moyens de subsistance, prévu pour la période 2009-2012 dans l'État du Nil occidental, n'ont pu être mobilisées. Le programme est axé sur le nettoyage des zones d'installation, la régénération du milieu naturel et la remise en état des centres de santé, points d'eau et écoles, et vise en outre à procurer des moyens de subsistance aux réfugiés restants, ainsi qu'à la communauté d'accueil.
- L'hébergement des prestataires de services a été insuffisant dans la plupart des centres de santé et des écoles, plus de la moitié des membres du personnel partageant leur chambre.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec 18 partenaires d'exécution dans huit zones d'installation, trois centres de transit et une zone urbaine. Avant la situation d'urgence causée par l'afflux de réfugiés congolais, 12 partenaires opérationnels apportaient une aide dans les zones d'installation et en milieu urbain, en se concentrant principalement sur la sécurité alimentaire, la violence sexuelle et sexiste, la santé, l'alphabétisation des adultes, les activités sociales et le plaidoyer.

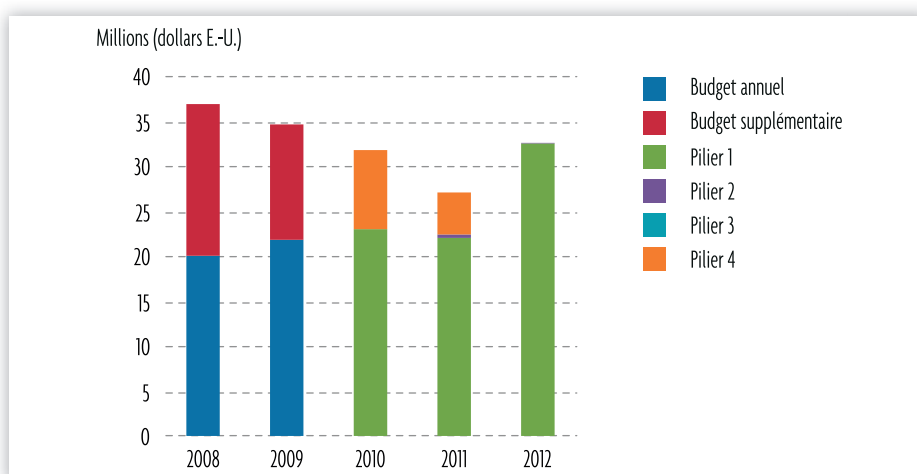
En mai 2012, lorsque près de 13 000 réfugiés congolais sont entrés en Ouganda, le nombre de partenaires a doublé et d'autres organismes onusiens et partenaires opérationnels ont offert leurs compétences pour la réponse d'urgence.

L'opération du HCR bénéficie de la politique généreuse de l'Ouganda à l'égard des réfugiés. Tous les centres de santé et établissements scolaires des camps et des zones d'installation sont reconnus par le Gouvernement, qui les intègre aux plans budgétaires de chaque district et leur assure le même accès que les centres de santé situés à l'extérieur des zones d'installation aux fournitures médicales et aux programmes nutritionnels.

## | Informations financières |

L'opération du HCR en Ouganda a vu ses besoins financiers passer de 76,5 millions de dollars E.-U. en 2011 à 85,6 millions en 2012. Le niveau de financement disponible a permis à l'opération de dépenser quelque 32,5 millions de dollars E.-U., ce qui fait que beaucoup de besoins n'ont pas été satisfaits. La réponse d'urgence à l'afflux de réfugiés en provenance de l'est de la RDC a entraîné une redéfinition des activités prioritaires et a fait augmenter de quelque 19 millions de dollars E.-U. le budget-programme, initialement établi à 66,1 millions. Un appel supplémentaire a été lancé à la fin du mois de septembre 2012 ; cependant, faute de temps et de ressources, le HCR n'a pu exécuter certaines activités essentielles. L'Organisation a également décidé d'accorder la priorité à certains

### Dépenses en Ouganda | 2008-2012



besoins en raison de l'afflux en provenance du Soudan du Sud, qui a fait augmenter de plus de 25 pour cent la population réfugiée et les besoins correspondants dans le district du Nil occidental.

### Budget, revenus et dépenses en Ouganda | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>85 320 097</b>	<b>132 428</b>	<b>100 000</b>	<b>85 552 525</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	12 153 289	0	0	<b>12 153 289</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	20 323 403	62 791	3 548 281	<b>23 934 475</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>32 476 692</b>	<b>62 791</b>	<b>3 548 281</b>	<b>36 087 764</b>
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>				
<i>Environnement de protection favorable</i>				
Institutions administratives et pratiques	0	62 791	0	<b>62 791</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	165 759	0	0	<b>165 759</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	24 539	0	0	<b>24 539</b>
<b>Sous-total</b>	<b>190 298</b>	<b>62 791</b>	<b>0</b>	<b>253 089</b>
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>				
Conditions d'accueil	124 237	0	0	<b>124 237</b>
Enregistrement et établissement de profils	797 065	0	0	<b>797 065</b>
Procédures de détermination du statut	735 505	0	0	<b>735 505</b>
Documents individuels	31 527	0	0	<b>31 527</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Enregistrement et documents d'état civil	148 563	0	0	<b>148 563</b>
Réunification familiale	138 031	0	0	<b>138 031</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 974 928</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 974 928</b>
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>				
Protection contre la criminalité	391 142	0	0	<b>391 142</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	960 643	0	0	<b>960 643</b>
Protection des enfants	523 046	0	0	<b>523 046</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 874 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 874 831</b>
<i>Besoins de base et services essentiels</i>				
Santé	2 853 990	0	0	<b>2 853 990</b>
Santé procréative et services liés au HIV	836 045	0	0	<b>836 045</b>
Nutrition	700 566	0	0	<b>700 566</b>
Sécurité alimentaire	44 040	0	0	<b>44 040</b>
Eau	586 160	0	0	<b>586 160</b>
Assainissement et hygiène	1 638 189	0	0	<b>1 638 189</b>
Abris et infrastructure	1 310 721	0	0	<b>1 310 721</b>
Accès à l'énergie	46 011	0	0	<b>46 011</b>
Articles ménagers de base	1 356 631	0	0	<b>1 356 631</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	513 559	0	0	<b>513 559</b>
Éducation	1 690 195	0	0	<b>1 690 195</b>
<b>Sous-total</b>	<b>11 576 108</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 576 108</b>
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>				
Mobilisation communautaire	511 044	0	0	<b>511 044</b>
Coexistence avec les communautés locales	193 247	0	0	<b>193 247</b>
Ressources naturelles et environnement commun	447 191	0	0	<b>447 191</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	854 449	0	0	<b>854 449</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 005 931</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 005 931</b>
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	495 272	0	0	<b>495 272</b>
Réinstallation	214 159	0	0	<b>214 159</b>
<b>Sous-total</b>	<b>709 431</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>709 431</b>
<i>Direction, coordination et partenariats</i>				
Coordination et partenariats	121 194	0	0	<b>121 194</b>
Gestion et coordination des camps	44 040	0	0	<b>44 040</b>
Gestion de l'urgence	60 648	0	0	<b>60 648</b>
<b>Sous-total</b>	<b>225 882</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>225 882</b>
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	3 017 061	0	0	<b>3 017 061</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	3 965 979	0	0	<b>3 965 979</b>
<b>Sous-total</b>	<b>6 983 040</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 983 040</b>
<i>Appui régional et au Siège</i>				
Direction et gestion stratégique globale	352	0	0	<b>352</b>
Conseils et appui de protection	12 700	0	0	<b>12 700</b>
Gestion globale de la chaîne d'approvisionnement	60	0	0	<b>60</b>
Développement des capacités, des compétences et des savoirs	615	0	0	<b>615</b>
<b>Sous-total</b>	<b>13 726</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 726</b>
Versements aux partenaires d'exécution	6 900 991	0	0	<b>6 900 991</b>
<b>Total</b>	<b>32 455 166</b>	<b>62 791</b>	<b>0</b>	<b>32 517 957</b>

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.